



COVEA FINANCE SAS

# COVEA SOLIS

**information**  
**périodique**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

*Le document d'information périodique ne fait pas l'objet d'une certification par le Commissaire aux comptes de l'OPC.*

Information Périodique au 30.06.2021

## État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Devise de comptabilité de l'OPC : EUR	Montant à l'arrêté périodique
a) Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L.214-20 / 1° du I de l'article L.214-24-55 du code monétaire et financier		109 105 688,73
b) Avoirs bancaires		6 831 930,67
c) Autres actifs détenus par l'OPC		1 859 196,42
d) Total des actifs détenus par l'OPC (lignes a+b+c)		<b>117 796 815,82</b>
e) Passif		-1 126 317,18
f) Valeur nette d'inventaire (lignes d+e = actif net OPC)		<b>116 670 498,64</b>

## Nombre de parts ou actions en circulation et valeur nette d'inventaire par part ou action

Parts ou actions	Nombre de parts ou actions en circulation	Devise parts ou actions	Valeur nette d'inventaire par part ou action (Valeur Liquidative)
PART A / FR0013312709	26 563,2683	EUR	141,55
PART I / FR0013312683	771 988,9008	EUR	146,25

## Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.	93,52	92,62
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.		
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	0,79	0,78

## Répartition des actifs par devise

Devises (10 principales devises)	Montant <i>En devise de comptabilité de l'OPC</i>	Pourcentage	
	EUR	Actif net	Total des actifs
EUR	86 481 785,98	74,13	73,41
DKK	7 996 247,54	6,85	6,79
GBP	7 619 161,71	6,53	6,47
SEK	3 580 855,39	3,07	3,04
NOK	3 427 638,11	2,94	2,91
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	-
Autres devises	-	-	-
<b>Total</b>	<b>109 105 688,73</b>	<b>93,52</b>	<b>92,62</b>

## Répartition des actifs par pays de résidence de l'émetteur

Pays (10 principaux pays)	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
France	31,11	30,79
Italie	10,98	10,88
Allemagne	7,58	7,51
Pays-Bas	7,28	7,21
Espagne	7,16	7,10
Danemark	6,85	6,79
Royaume-Uni	6,53	6,47
Finlande	3,22	3,19
Irlande	3,14	3,11
Suède	3,07	3,04
Autres pays	6,60	6,53
<b>Total</b>	<b>93,52</b>	<b>92,62</b>

## Répartition des actifs par secteur économique

Secteur économique (10 principaux secteurs)	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Composants électroniques	14,72	14,59
Électricité conventionnelle	13,53	13,40
Matériel de production d'énergie renouvelable	9,99	9,89
Chimie de spécialité	6,74	6,68
Services multiples aux collectivités	6,51	6,44
Électricité alternative	5,77	5,71
Industries diversifiées	4,29	4,25
Sociétés pétrolières et gazières intégrées	4,03	3,99
Chimie : diversifiée	3,44	3,40
Raffinage et commercialisation du pétrole	3,22	3,19
Autres secteurs	21,28	21,08
<b>Total</b>	<b>93,52</b>	<b>92,62</b>

## Ventilation des autres actifs par nature

Nature d'actifs	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
<b>PARTS OU ACTIONS D'OPCVM :</b>	<b>0,79</b>	<b>0,78</b>
- Fonds professionnels à vocation générale	-	-
- OPCVM nourriciers	-	-
- Fonds professionnels spécialisés	-	-
- Fonds de capital investissement (FCPR, FCPI, FIP)	-	-
- OPCI et OPPCI (Organismes Professionnels de Placement Collectif Immobilier)	-	-
- Autres	0,79	0,78
<b>AUTRE NATURE D'ACTIFS :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
- Bons de souscription	-	-
- Bons de caisse	-	-
- Billets à ordre	-	-
- Billets hypothécaires	-	-
- Autres	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>0,79</b>	<b>0,78</b>

## Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Éléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions / Remboursements
<i>Devise de comptabilité de l'OPC : EUR</i>		
a) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1° du code monétaire et financier.		
et b) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen.	42 372 261,92	40 249 510,24
c) Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'OPC / du fonds d'investissement à vocation générale.	-	-
d) Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 / 4° du I de l'article R.214-32-18 du code monétaire et financier.	-	-
e) Les autres actifs	8 976 025,50	11 218 729,00
<b>Total sur la période</b>	<b>51 348 287,42</b>	<b>51 468 239,24</b>

## Indication des données chiffrées relatives aux distributions unitaires sur résultat et/ou sur plus ou moins-values nettes réalisées (« PVNR »), versées au cours de la période ou à verser, après déduction des impôts

Date	Catégorie de parts/actions	Devise parts/actions	Nature	Montant net unitaire	Crédit d'impôt unitaire	Montant brut unitaire
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-

## Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

L'OPC n'a pas eu recours aux opérations entrant dans le cadre du règlement SFTR au cours de la période.